

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1878 N° 18

SIGNALEMENT.

Le Sieur Salvat
Pierre
nati d'Altrae
demeurant à idem
allant à Madrid
âgé de 48 ans, taille d'un mètre
57 centimètres
cheveux châtain front large
sourcils châtain yeux gris
nez moyen bouche moyenne
barbe rasée menton rond
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à Aurillac, le 27 Juin 1878

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Salvat

Monsieur le Préfet du
Cantal, Aurillac.



1888



Monsieur le Préfet,

Le soussigné Salvat Pierre, natif
d'Utrac et y domicilié, vient vous supplier
de vouloir lui faire un passeport pour
l'Espagne.

Il est, avec respect, Monsieur le
Préfet, votre très humble serviteur,

J. Salvat

Utrac, le 20^{bre} 1877

Signalément.
âgé de 16 ans.
Taille 1 m. 87.
Cheveux châtain
Lourcilis et
front large
yeux bruns
nez moyen
bouche moyenne
barbe, ment
menton carré
visage ovale
Criste coloré
Signes particuliers

Je suis soussigné, Maire de
la commune d'Utrac.

La demande ci-dessus,

Attendu que la mère Salvat, veuve de
Pierre, donne son consentement au départ
de son fils,

Je soussigné d'avis

que la demande soit favorablement accueillie.

Utrac, le 20^{bre} 1877

Le Maire d'Utrac,

Mourhijou

